

Saisie d'une Note de Frais

Prérequis : ce module est dépendant et associé à la solution de gestion des Frais Professionnels et à son paramétrage. Si cette solution n'est pas utilisée dans votre association, la saisie des notes de frais ne sera pas disponible.

La première étape est de se connecter au site web monportaleig.fr et de renseigner vos identifiants (vous avez au préalable reçu un mail vous demandant de créer votre mot de passe en l'associant avec votre adresse mail) :

Ensuite vous accédez au tableau de bord qui vous permet de lancer l'application "Notes de frais" :

Cette application vous permet de déposer et suivre vos demandes de remboursement concernant vos frais professionnels.

La liste présente à l'écran reprend les informations essentielles permettant d'identifier vos demandes à savoir la date du frais, la date de dépôt de votre demande, le type de frais, les informations de valorisation, votre commentaire, l'accès aux pièces jointes et le suivi de son état.

Bienvenue sur le tableau de bord de votre compte. Vous pouvez accéder ici à vos applications et administrer votre mot-de-passe.

L'état peut présenter les valeurs suivantes :

Vos applications

- **En attente** : Votre demande est en attente de validation par votre chef de service.
- **Validée** : votre demande a été validée par votre chef de service.
- **Refusée** : votre demande a été refusée. Le motif du refus est alors indiqué.
- **Terminée** : votre demande est intégrée en paye.

The screenshot shows the 'Notes de frais' dashboard. At the top, there is a search bar and a date filter set to '30/03/2025'. Below this is a table titled 'Mes notes de frais' with the following columns: Demande, Date du frais, Rubrique, Quantité, Montant/Taux, Total, Commentaire, PJ, and État. The table contains six rows of data. The first row is in 'En attente' status. The next three rows are 'Validé'. The last two rows are 'Refusé +'. At the bottom right, there is a pagination control showing '1 à 6 de 6' items.

Demande	Date du frais	Rubrique	Quantité	Montant/Taux	Total	Commentaire	PJ	État
18/06/2025	18/06/2025	Déplacement voiture	50 km	0,70€	34,85€			En attente
24/04/2025	31/03/2025	Repas	1	12,90€	12,90€	Très bon.		Validé
24/04/2025	01/04/2025	Péage	1	8,43€	8,43€			Validé
24/04/2025	03/04/2025	Parking	1	12,50€	12,50€			Validé
31/03/2025	31/03/2025	Déplacement voiture	158 km	0,61€	95,75€			Refusé +
24/04/2025	09/04/2025	Transport (train,avion,etc...)	1	650,00€	650,00€	Télétravail		Refusé +

Pour consulter la pièce jointe associée à une note de frais, il vous suffit de cliquer sur l'icône "trombone" dans la colonne PJ,

En bas à droite de l'image, vous disposez de 2 icônes permettant de télécharger la pièce jointe, puis de fermer la fenêtre :



Cette liste est par défaut chargée sur les trois derniers mois. Vous avez la possibilité de modifier la date de référence utilisée si vous désirez afficher les informations sur une plage plus grande, en la saisissant ou en utilisant le calendrier.

Une zone de recherche est disponible. Par exemple, si vous désirez appliquer un filtre sur les demandes de remboursement des repas, il vous suffit de taper "repas" dans la zone de recherche.

Vous pouvez également trier les données affichées par colonne, en cliquant sur l'entête de colonne, pour classer les données par ordre croissant ou décroissant par exemple, ou par type de rubrique.

Ajouter une Note de frais

Vous pouvez ajouter une demande de frais professionnels directement à partir de cette liste en cliquant sur le bouton



situé en haut à droite.

L'écran de saisie d'une demande de remboursement d'un frais est adaptatif en fonction du type de frais sélectionné.

Par exemple, le fait de choisir "Repas" comme type de frais initialise l'écran en fonction du paramétrage de la rubrique REPAS présente dans la solution desktop de gestion des frais professionnels.

Créer une note de frais

Date du frais*

30/06/2025



Lieu

Type de frais*



Justificatifs

Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un

Commentaire



Créer une note de frais

Date du frais* 30/06/2025 	Lieu
--	------

Type de frais*
Repas

Nombre* 0	Montant* 0
--------------	---------------

Total TTC
0,00 €

Payé par CB de l'association

Type frais formation
Aucun

Véhicule de service
Aucun

Justificatifs
Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un

Vous devez fournir un justificatif

Commentaire




Autre exemple, si vous devez saisir une note de frais pour un déplacement en voiture avec un véhicule personnel :

Soit le véhicule du salarié est déjà renseigné dans la fiche bénéficiaire dans iG Frais Professionnels, dans ce cas la cylindrée et l'immatriculation, ainsi que le taux qui varie en fonction de la puissance fiscale sont remplis automatiquement et il n'y a plus que le nombre de kilomètres

parcours à saisir.


Créer une note de frais

Date du frais* 03/07/2025 	Lieu
Type de frais* Déplacement voiture ▼	
Cylindrée* 4	Immatriculation* IG-999-RH
Nombre* 150	Taux* 0,606
Total TTC 90,90 €	
Type frais formation Aucun ▼	
Justificatifs Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un	
Commentaire	

✓ ✕

Dans le cas de l'utilisation d'un véhicule de service, il faudra sélectionner le Type de frais "Transport" et sélectionner le "Véhicule de service" à l'aide du menu déroulant :

Créer une note de frais

Date du frais*  Lieu

Type de frais*

Nombre* Montant*

Vous devez ajouter un nombre

Total TTC

Payé par CB de l'association

Type frais formation

Véhicule de service

Aucun ✓

Nouveau véhicule de service CO

VOLVO 245

✓ ✕

Si vous disposez d'une carte bancaire professionnelle, une option "Payé par CB de l'association" permet d'indiquer que ce frais est déjà payé. Cette demande n'est pas à rembourser mais permet de justifier les dépenses réalisées.

L'ajout du justificatif du frais est obligatoire. La demande ne pourra pas être validée sans ce dernier, cette obligation est matérialisée par un cadre "rouge" avec la mention "Vous devez fournir un justificatif", sans quoi la validation de la note de frais n'est pas possible.

Modifier ou supprimer une note de frais

Vous avez la possibilité de modifier ou supprimer une note de frais tant que cette dernière est marquée "En attente". Si elle est marquée "Validée", vous ne pouvez plus la modifier mais vous pouvez la supprimer car elle n'a pas encore été intégrée dans la gestion des frais professionnels.

Pour réaliser ces opérations, vous devez cliquer sur la note de frais concernée dans la liste afin d'obtenir l'écran de saisie. La présence des boutons de validation et de suppression vous indiquera si l'opération est autorisée.

Revision #4

Created 17 July 2025 14:07:21 by Nathalie EECKAUTE

Updated 25 February 2026 15:42:30 by Nathalie EECKAUTE